



Autrisation aps pour accompagnon malade

Par **Chaima2015**, le **25/03/2015** à **23:47**

Bonsoir

J ai besoin d information cela fait quelque mois que j ai déposé mon dossier moi est ma mère qui est malade d un cancer autant que accompagnon ma mère a reçu un récépissé de 6mois Est moi jusqu'à aujrdhuit rien depuis le 27 /10/2015

Je suis sans ressource je ne peut travail ce que j ai je vie avec moi est ma mère est l aide de la famille je travail pas depuis une année que je suis la quand je demande a la prefecutre en me dit de patiente j ai appris que je n est pas le droit de travail comment je. Fait pour subvenir au besoin de ma mère est moi étant soutien de famille de toute ma famille j ai besoin d aide est auriontation merci de votre réponse